



Le Saint-Siège

***PRÉSENTATION AU SAINT PÈRE
DES LETTRES DE CRÉANCE
DU NOUVEL AMBASSADEUR DU MALAWI PRÈS LE SAINT-SIÈGE****

Jeudi 14 décembre 2000

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est pour moi un grand plaisir de vous accueillir aujourd'hui et d'accepter les Lettres qui vous accèdent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Malawi près le Saint-Siège. Je vous suis reconnaissant pour les vœux que vous me transmettez de la part du Président Bakili Muluzi. Je vous prie de bien vouloir lui transmettre mes salutations cordiales, ainsi que l'assurance de mes prières à Dieu tout-puissant pour la paix et le bien-être de la nation.

Vous avez expliqué que le Malawi vit actuellement un temps mêlé de promesses et de menaces. Avec l'avènement de la démocratie, la société a accompli des progrès importants dans divers domaines, ce qui est une cause de satisfaction. Pourtant, tous les habitants du Malawi reconnaissent le besoin de renforcer plus encore les structures de la vie démocratique, qui sont toujours plus fragiles qu'elles ne semblent. Si un véritable sens de participation et de responsabilité partagée pour le bien commun ne s'enracine pas dans la vie nationale, des menaces de division et de violence subsisteront toujours, car les personnes sont tentées de choisir la force plutôt que le dialogue comme moyen d'organiser la communauté politique. Les récentes élections auxquelles vous avez fait allusion sont un signe d'espérance que le Malawi progresse vers le développement intégral de tous les secteurs de la société. Suivre ce chemin ne signifie pas adopter sans discernement des modes d'organisation sociale qui peuvent être appropriés pour d'autres sociétés, mais pas pour le Malawi. Votre peuple doit édifier une vie démocratique qui est véritablement africaine et qui respecte le génie de la culture du Malawi. Il existe toutefois des valeurs communes à toute société florissante et à toute démocratie qui fonctionne; et celles-ci indiquent la voie pour l'avenir auquel le peuple du Malawi oeuvre actuellement.

Vous avez mentionné les problèmes difficiles auxquels votre pays doit faire face, et le Saint-Siège partage votre préoccupation. Certains de ces problèmes ne sont pas nouveaux. Le Malawi a longtemps été frappé par la pauvreté endémique qui crée une situation de dépendance vis-à-vis des pays donateurs. Les causes sont à la fois internes et externes, et toute tentative visant à résoudre ces problèmes doit également être nationale et globale.

L'éducation est sans aucun doute un facteur vital dans le développement d'un pays, car l'ignorance et la pauvreté nuisent à la dignité humaine et au tissu de la société. Toute éducation doit être inspirée par une compréhension particulière de la vie et de la condition humaine. Dans ce sens, l'éducation religieuse joue un rôle unique dans le processus éducatif, car elle ne peut jamais se réduire à une simple transmission de connaissances sur la religion en général, mais atteint les profondeurs de la conscience de chaque individu et engage le droit inviolable à la liberté de chacun dans ce domaine fondamental de la vie. C'est pourquoi, l'Etat est obligé de respecter les choix que les parents font en ce qui concerne l'éducation religieuse de leurs enfants. Le devoir de l'Etat est d'assurer la liberté de ses citoyens à faire ces choix, et non pas de tenter de les limiter ou de les contrôler.

L'Eglise catholique a toujours accordé des ressources considérables au domaine de l'éducation, et cela est également le cas au Malawi, comme vous l'avez justement reconnu. L'éducation que l'Eglise promeut prend en compte le développement intégral de la personne humaine. Son but est de cultiver l'esprit et de développer les capacités de jugement honnête, d'aider les jeunes à assimiler leur héritage culturel et de former leur sens des valeurs morales et éthiques pour leurs futures responsabilités professionnelles, civiles, familiales et nationales (cf. Concile oecuménique Vatican II, *Gravissimum educationis*, n. 5). Une éducation complète cherche à développer tous les aspects de l'individu - physique, intellectuel, émotif, moral et spirituel. Car il existe une écologie de la croissance humaine, ce qui signifie que si l'un de ces éléments est ignoré, tous les autres en souffrent. Telle est la vision de l'éducation qui devrait inspirer les dirigeants du Malawi tandis qu'ils s'efforcent d'élever le niveau de l'éducation.

Vous avez également mentionné les problèmes médicaux auxquels votre nation doit actuellement faire face, alors que l'ombre du SIDA plane sur le pays. Le monde se tourne vers la recherche médicale pour apporter une solution à ce virus mortel et des signes d'espoir apparaissent en ce sens. Mais dans le même temps, il existe d'importants défis pour les pays comme le vôtre; soigner les malades, prendre soin de ceux qui survivent, en particulier les orphelins; accroître la conscience de la nature et de l'ampleur du problème; résister à l'érosion morale qui favorise l'expansion de la maladie; se garder des modes de vie qui aggravent cette érosion; soutenir la famille par tous les moyens possibles, en reconnaissant qu'elle représente la cellule de base de la société et le lieu où les valeurs morales et la culture de la vie doivent s'enraciner en premier lieu. Dans cette tâche, le Malawi trouvera toujours dans l'Eglise catholique un partenaire fiable. L'assistance médicale catholique a représenté, comme vous l'avez dit, une partie de votre histoire; et elle le sera tout autant à l'avenir. Les besoins de votre peuple et les exigences de l'Evangile nous imposent ce

devoir.

Monsieur l'Ambassadeur, je suis certain qu'au cours de l'accomplissement de votre mission, les relations cordiales qui existent entre la République du Malawi et le Saint-Siège seront renforcées et enrichies. Je vous présente mes meilleurs voeux et je vous assure que les différents bureaux du Saint-Siège seront toujours prêts à vous assister. Sur Votre Excellence, ainsi que sur tous les citoyens de votre bien-aimée nation, j'invoque une abondance de Bénédiction de Dieu tout-puissant.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2001 n.1 p.4.*

© Copyright 2000 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana